

# BILLETTS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

## 1800 - 2001

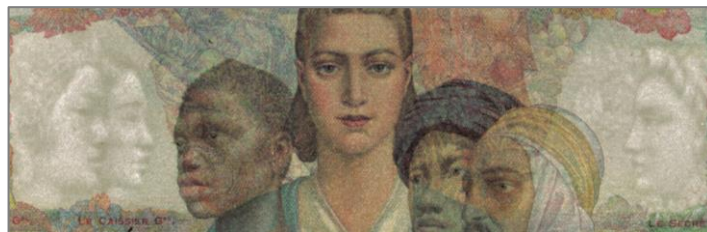
5 000 francs BDF type 1942 « Empire français »

BDF194204

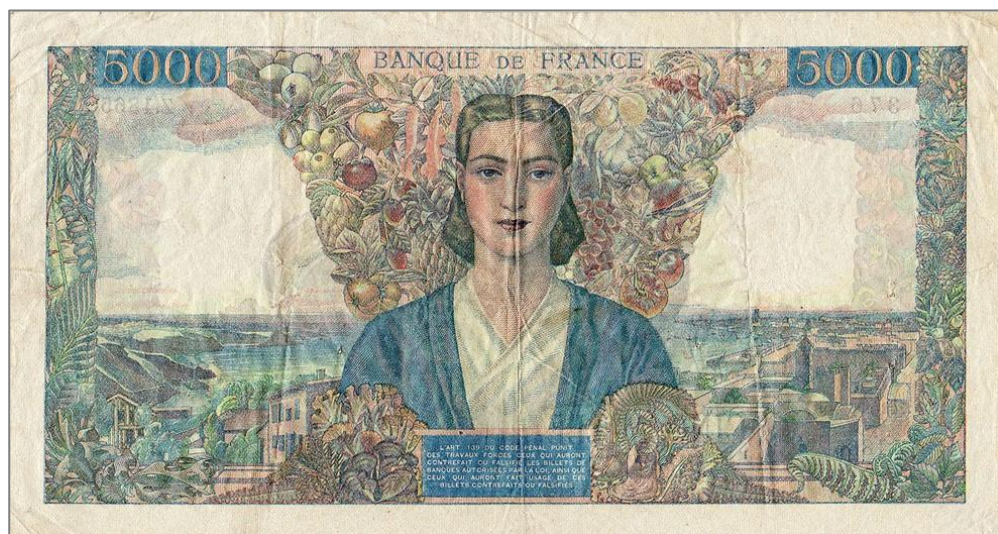
Recto  
(exemplaire  
produit pour  
la collection  
de la Banque  
de France,  
modèle de  
production et  
confection  
des  
spécimens  
par  
surcharge)



Filigranes  
vus côté recto  
et par  
transparence  
face à la  
lumière



Verso



1 <sup>ère</sup> autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
5 mars 1942	4 juin 1945	30 janvier 1948	29 janvier 1948
Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	<p>La préparation de ce 5 000 francs débute en 1939 dans le cadre de la réduction du format des coupures imposée par la pénurie de matières premières et le besoin croissant de billets de plus en plus épargnés par la population. On exploite un projet de 10 000 francs dessiné, en 1939, sur le thème de l'Empire colonial rappelant que le pays est l'une des plus grandes puissances au monde. La guerre perturbe et retarde le processus de création-production mais sans l'arrêter.</p> <p>Le stock imprimé est finalement mis en réserve pour la fin des hostilités. Car, entretemps, les autorités allemandes d'occupation ont exigé que la Banque de France cesse d'émettre les billets de 5 000 francs qui facilitent l'économie clandestine et le financement de la Résistance. Par ailleurs, la majeure partie de l'Empire a rallié le général De Gaulle qui prend peu à peu la tête de la dissidence au régime de Vichy ; le thème ornemental du billet devient complètement inapproprié à la situation politique. Ce stock de 3,3 millions de billets est réquisitionné, en août 1944, par l'armée allemande en repli vers les frontières de l'Est, puis repris par les forces françaises.</p> <p>La production reprend en septembre 1944 et permet de mettre en circulation le billet début juin 1945 lors de l'opération de remplacement de tous les billets de valeur supérieure à 20 francs.</p> <p>Cette coupure dispose d'une nouvelle particularité technique qui le protège de la contrefaçon : une impression délicate dite en « taille-douce », fine et foncée, qui donne un relief visuel et tactile aux éléments décoratifs principaux du recto, les visages notamment. C'est la première fois que cette impression sombre se superpose aux motifs en couleur dont la tonalité est légèrement atténuée à cet effet. Ce qui vaut au directeur de la Fabrication des billets de l'époque de « élogieuses appréciations des imprimeurs et instituts d'émission étrangers. »</p> <p>Le billet perd son cours légal en janvier 1948 dans le cadre de mesures d'assainissement financier mis en œuvre par l'État ; son retrait s'opère en quelques jours.</p>		
Papier	format en mm	112 x 207	force en g/m <sup>2</sup> 40g nature ramie
Procédés d'impression	recto	Typographie en sept couleurs : jaune, rouge, vert et bleu pour la vignette, rouge et bleu pour les textes, noir pour les signatures et les indices ; taille-douce en bleu foncé pour rehausser les traits majeurs de la vignette ; enduit protecteur	
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, vert et bleu) ; enduit protecteur.	
Illustrations	recto	Une jeune femme symbolisant la France sur un fond de drapeaux tricolores est entourée de trois personnages représentant les différentes parties de l'Empire ; encadrement de fleurs et de feuilles de chêne.	
	verso	La même jeune femme à l'identique inversé du recto, entourée d'un paysage côtier métropolitain et d'un port en Afrique du nord ; encadrement de plantes et de fruits.	
	filigrane	À gauche deux têtes de femme de profil représentant l'Empire français et à droite une tête de femme de profil représentant la France	
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessous : 376), série (Z.1865), numéro de contrôle (046623376) et date de création (DR.7=2=1946.DR.)		
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général		
Conception	Banque de France		
Vignettes	Recto, verso et filigrane dessinés par Clément Serveau		
Gravure	Couleurs du recto gravées par Camille Beltrand ; couleurs du verso par Marguerite Dreyfus-Bouchet ; taille-douce gravée par Jules Piel ; filigrane gravé par Henri Brégeat, filigraniste à la Banque de France.		
Papeterie	Banque de France		
Impression	Banque de France		
Précisions	<p><b>Une combinaison de signataires</b></p> <p>a) René Favre-Gilly, Jacques Belin, Pierre Rousseau</p>		



### Type 1942 adapté 1944 (BDF194404) : changement de papier

Un mélange « ramie-chiffons » remplace la « pure ramie » en novembre 1944 (probablement à partir de l'alphabet 193 daté du 18 janvier 1945) en raison de la pénurie de matières premières. Le papier perd un peu de sa rigidité, de sa solidité à la pliure et de son sonnant.

#### Une combinaison de signataires

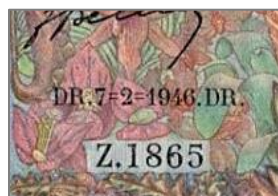
- a) René Favre-Gilly, Jacques Belin, Pierre Rousseau

### Type 1942 adapté 1945 (BDF194512)

Ajout d'une deuxième lettre dans la date de création et le papier est à nouveau en « pure ramie » (à partir de l'alphabet 985 daté du 6 septembre 1945) en raison de l'emploi de ramie réquisitionnée peu avant en Allemagne. Le papier reprend sa qualité originelle.



avant



après

Type initial de la date de création défini au moyen de lettres O et de chiffres 0.

#### Deux combinaisons de signataires

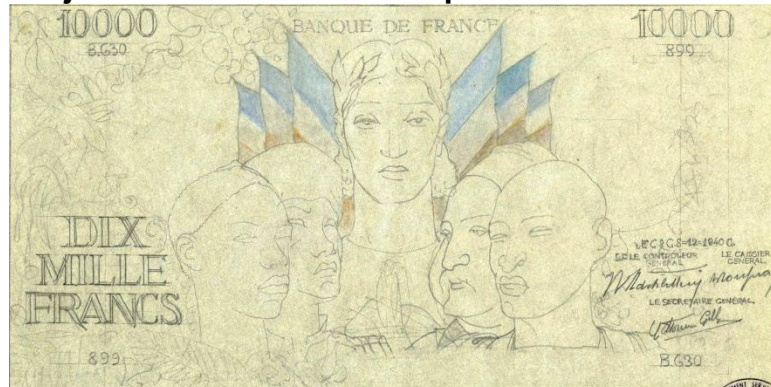
- a) René Favre-Gilly, Jacques Belin, Pierre Rousseau  
b) Pol Gargam, Jacques Belin, Pierre Rousseau

### Montant total autorisé en création (5 mars 1942 - 4 décembre 1947)

537 milliards de francs, soit 107,4 millions de billets (4 296 alphabets de 25 000 billets).

Nota : un alphabet = 25 séries de 1 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i »).

### Projet de 10 000 francs « Empire colonial » de 1939



Esquisse de Clément Serveau (crayon sur calque)